



Conseil des droits de l'homme

49e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Suède

Genève, le 5 mai 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Suède, la remercie pour sa présentation, et lui fait les recommandations suivantes :

1. Assurer que la mise en œuvre de la législation relative aux mesures de surveillance secrète et préventive garantisse pleinement la protection du droit à la vie privée, en ce qui concerne leur proportionnalité et leur effet cumulatif.
2. Poursuivre les efforts visant à lutter contre la violence domestique, notamment en élargissant l'accès à l'aide juridique, en accord avec les dispositions de la Convention d'Istanbul, ratifiée par la Suède en 2014.
3. Mettre en œuvre les recommandations visant à protéger les Samis, les Tornedaler, les Kven et les Lantalaiset, en concertation avec ces minorités.

Je vous remercie.